

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2016**

\*\*\*

**CONVOCATION DU 21 AVRIL 2016**

\*\*\*

L'an deux mil seize, le vingt-huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La HAYE-PESNEL, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur NAVARRET Alain, Maire.

**Etaient présents** : Mr NAVARRET Alain, Maire ; Mr TROCHON, Mme THOMAS-BALART, Adjoints ; Mme LEMATTE, Mme LOISEL-LE PALLEC, Mr ANNE, Mr BEZIERS, Mme ROGER, Mr MARQUES de FIGUEIREDO, Mme LEMESLE, Mr EVE, Mme DRUGEON

**Absent** : Mr THEAULT, Mr DOUASBIN

**Absente (excusée)** : Mme GUESNON

**Secrétaire** : Mr EVE

**Organisation ALSH pour l'été 2016 :**

**ALSH :**

Il est prévu d'embaucher des animateurs contractuels pour remplacer le personnel titulaire en vacances et pour assurer l'animation les mois de juillet et août prochains. Selon les inscriptions, 5 à 6 vacataires sont prévus.

**Projet pour 2 camps au centre PEP à Saint Martin de Bréhal :**

♦ Un premier séjour sera organisé avec 16 enfants de 6 à 9 ans et 2 animateurs pour une activité équitation. L'accueil se fera sous tentes avec une prestation pour les repas et l'accès aux sanitaires. Le déficit est estimé à 950.00 €.

♦ Un deuxième séjour sera organisé pour 16 enfants de 10 à 11 ans. Les activités proposées seront : Voile, catamaran, stand up paddle et char à voile. 2 animateurs accompagneront le groupe, l'accueil se fera sous tentes avec accès aux sanitaires et une prestation pour les repas. Le déficit est estimé à 1 090.00 €.

**Accueil ados :**

Un animateur contractuel sera embauché pour assurer l'accueil ados du 13 juin au 19 août à raison de 35 heures par semaine, soit au total 10 semaines. Les tarifs seront modifiés selon le tableau ci-après.

**Tarifs ALSH à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016 : DEL 16-0401**

PAR ENFANT	TARIF COMMUNE		TARIF HORS COMMUNE	
	Allocataire	non allocataire	Allocataire	non allocataire
Journée	5.50 €	7.00 €	8.00 €	11.00 €
Demi-journée	3.00 €	4.00 €	5.00 €	6.00 €
Repas	3.50 €	3.50 €	4.30 €	4.30 €
Forfait garderie (vacances)	2.00 €	2.00 €	2.00 €	2.00 €
Forfait garderie mercredi (semaine scolaire)	1.00 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €
Sortie	5.00 € la sortie			
Camps	135.00 €		150.00 €	

Les tarifs suivants sont différenciés selon le montant du quotient familial (QF)

Montant du QF	Tarif par enfant		
	QF ≤ 475 €	Journée	Avec repas
1/2 journée		Avec repas	3.50 €
1/2 journée		Sans repas	1.80 €
476€ ≤ QF ≤ 595€	Journée	Avec repas	5.50 €
	1/2 journée	Avec repas	4.30 €
	1/2 journée	Sans repas	3.00 €

Le tarif applicable est diminué de 50% à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit à l'ALSH.

**ACCUEIL ADOS**

TARIF COMMUNE	TARIF HORS COMMUNE
2.00 €/jour	3.00 €/jour
7.00 €/semaine	9.00 €/semaine
Sortie 5.00€	
Soirée avec repas 3.00 €	
Atelier manuel 2.00 €	

**Achat tablette :**

Madame Balart informe les élus qu'il serait bon de procéder à l'achat d'une tablette supplémentaire afin d'assurer le pointage en direct des enfants à l'école maternelle au lieu de faire les inscriptions sur papier et reporter ensuite sur une tablette.

Le coût est de :

- Achat tablette, 290.00 €
- Achat du logiciel, 290.00 €
- Maintenance, 75.00 € par an

Les élus donnent un avis favorable pour cet achat.

### **Subvention exceptionnelle à l'école publique : DEL 16-0402**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'école publique pour l'organisation d'une activité cirque.

Le montant est fixé à 17.00 € par enfant domicilié à La Haye-Pesnel, soit :

$$17.00 \text{ €} \times 71 \text{ élèves} = 1\,207.00 \text{ €}$$

### **Nom de l'école publique :**

Monsieur le Maire informe que l'inauguration des nouvelles classes est fixée au vendredi 24 juin à 18 heures.

Lors de la prochaine réunion, les élus devront faire le choix d'un nom pour l'école parmi 3 propositions.

### **Rapport d'inspection des services vétérinaires :**

Monsieur le Maire donne connaissance du rapport d'inspection suite à la visite de 2 techniciens des services vétérinaires de la Direction Départementale.

Les conditions de fonctionnement de la cantine scolaire ont été jugées globalement satisfaisantes, néanmoins quelques points non conformes devront être revus.

### **Retrait de la commune de « Sartilly-Baie-Bocage » du SIVU des écoles : DEL 16-0403**

Vu l'article L.5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal de « Sartilly-Baie-Bocage » qui demande son retrait du SIVU des écoles sachant qu'un seul enfant est scolarisé à l'école publique de La Lucerne d'Outremer,

Vu la délibération du SIVU des écoles qui donne un avis favorable à la demande de retrait de la commune de Sartilly-Baie-Bocage,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal de La Haye-Pesnel

- Donnent un avis favorable à la demande de retrait de la commune de Sartilly-Baie-Bocage du SIVU des écoles.

### **Convention d'occupation du domaine public : DEL 16-0404**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1311-5 à -7,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le projet de convention d'occupation du domaine public,

Considérant la volonté des propriétaires du PMU, Place Duguesclin, d'occuper le domaine public pour une terrasse de café,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ❖ Approuve la convention d'occupation du domaine public communal
- ❖ Décide de fixer les tarifs comme suit :

Tarif fixe d'occupation annuelle 70.00 €

Tarif par m<sup>2</sup> 35.00 €

❖ Autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents afférents à cette opération.

### **Décision modificative : DEL**

DF 615221 Bâtiments publics	- 4 500.00 €
DF 023 Virement section investissement	+ 4 500.00 €
DI 21318 Autres bâtiments publics	+ 4 500.00 €
RI Virement section de fonctionnement	- 4 500.00 €

### **Terrains lotissement « Le Levant » :**

Une commission urbanisme sera organisée afin de travailler sur le projet de lotissement pour ces terrains.

### **Compte-rendu de la commission des travaux :**

*Square des vikings* : Il est prévu une réfection du bâtiment avec des couleurs. Des devis ont été demandés pour une rambarde afin de sécuriser la plateforme et un petit portail pour accéder au parking du collège.

Un arrêté pour interdire les véhicules à moteur sera à prévoir.

*Stade* : Toutes les clôtures abîmées seront remplacées.

### **Compte rendu de la commission logement :**

La commission logement a procédé à l'étude des dossiers de demande pour l'attribution d'un logement rue de la Libération. Le Conseil Municipal valide la proposition qui sera faite à Manche Habitat.

### **Parc matériel :**

Un recensement du parc matériel a été établi.

Une modification est à envisager, certains matériels seront vendus ou remplacés selon les besoins.

### **SYNDICAT AEP :**

Monsieur Trochon donne un compte rendu de la dernière réunion du SIAEP de La Haye-Pesnel. Il expose que deux possibilités de mode de gestion sont possibles pour le syndicat ; soit rester en gérance, soit être en régie.

Avant de prendre une décision, les membres du syndicat ont décidé :

- ♦ De demander une étude financière au trésorier

Et

- ♦ De faire intervenir un cabinet spécialisé pour une étude technique

### **QUESTIONS DIVERSES :**

♦ Programme voirie : Une réfection de la voirie est prévue à certains endroits suite à un problème de qualité du bitume.

**Pour extrait conforme.**